

Le programme prend appui sur les notions du programme de philosophie en vigueur dans les classes terminales ou sur les thèmes (dans leur dimension philosophique) du programme de spécialité « humanités, littérature et philosophie » du cycle terminal de la voie générale du lycée (modification de l'arrêté du 28 décembre 2009 à paraître).

Première épreuve : composition de philosophie (explication de texte)

Le travail

Deuxième épreuve : composition de philosophie (dissertation)

L'humain et ses limites